



## DECLARATION LIMINAIRE A LA CAP LOCALE LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2019

## Madame la Présidente

Notre organisation continue à dénoncer la politique de suppression de postes qui existe depuis des années au sein de notre ministère, et qui persiste, encore et toujours.

A qui peut-on faire croire que les gains de productivité liés à l'informatisation, à la dématérialisation, à l'ère du tout numérique suffisent à absorber les suppressions d'emplois sans affecter le bon exercice de nos missions, et sans créer de nouvelles exigences auxquelles nous devons aussi répondre ?

On peut donc faire semblant d'y croire, pour paraître un bon élément, pour ne pas compromettre ses chances ou possibilités d'évolution professionnelle, pour flatter sa hiérarchie qui finira peut-être un jour ou l'autre par manifester une reconnaissance...

Pour la 1ère fois cette année et comme dans 37 autres départements aucun candidat ne figure sur la liste des excellents et aucune potentialité n'est offerte à ces départements.

Nous avons donc boycotté la CAP convoquée la semaine dernière, pour protester avec force contre ces restrictions drastiques de volumes de promouvables.

En dépit de la mention portée sur la liste désespérément vide des excellents publiée sur Ulysse à savoir : « *Examen en CAPL dans le cadre du dialogue social départemental* », nous nous interrogeons sur la réelle portée de ce prétendu dialogue.

Peu de dialogue l'année passée où nous n'avons pu abonder la liste des excellents malgré un vivier de candidats de qualité permettant de le faire !

Peu de dialogue quand au final l'abondement de la liste des très bon relève plus de discussion de marchands de tapis que de la comparaison réelle du fonds des dossiers ! Où est le dialogue quand nous n'avons plus rien à discuter ?

Nous participons à cette CAP locale parce qu'il s'agit de la défense de nos collègues.

Nous comptons quand même et en dépit du contexte, évoquer les dossiers de celles et ceux qui nous ont mandatés.

Aurons-nous à l'issue de cette CAP un classement en excellent, même dans le cas où cette inscription n'aurait que très peu de chance d'aboutir cette année en l'absence de contingent ?

Parmi les candidats proposés au niveau national, certains seront sans doute promus grâce au concours ou à l'examen professionnel : pourquoi laisser passer une opportunité de promotion en ne proposant personne sur notre département si des opportunités s'en trouvent libérées ailleurs?

Nous attendons de la cohérence dans les jugements et appréciations portées sur les différents candidats ; nous attendons aussi de la lisibilité que les candidats eux-mêmes sont en mesure d'attendre, comme les différentes notes le prévoient.

Offrir des perspectives aux candidats, apprécier au mieux la qualité et la constance des dossiers proposés, voilà ce que nous attendons de cette CAP afin qu'elle ne se transforme pas en CAP d'inaptidude.

Nous souhaitons que les dossiers de tous les candidats puissent être abordés lors de cette CAP.

Nous nous interrogeons par ailleurs une nouvelle fois (mais peut-être pour la dernière...) sur la présence devenue maintenant quasi systématique, d'experts appartenant à des organisations syndicales non élues dans cette CAP. C'est un moyen de détourner les résultats des élections professionnelles qui de surcroît crée une inégalité entre organisations syndicales non élues dans cette CAP.

Nous vous l'avons signifié à diverses reprises, oralement et dans notre liminaire à la CAPL LA de B en A 2018.

Vous ne nous avez apporté aucune réponse en ce sens.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de votre part le respect des règles de l'instruction, à savoir l'abondement de la liste des excellents et la communication des listes des agents classées très bons et non retenus.

Nous ne participerons pas au classement des agents entre eux. Notre rôle est bien de défendre leur dossier, il n'est pas de co-gérer leur carrière

Solidaires Finances Publiques rappelle que la formation reçue par nos collègues promus doit être renforcée afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans leur nouveau corps.

Solidaires Finances Publiques votera contre le projet présenté par l'administration et cela non pas, contre les agents figurant sur cette liste, mais en raison de tous les points évoqués dans cette déclaration liminaire.